



# CE Fonctions Support

Réunion du 24 avril 2014

*Partager ce que nous en avons compris.*

## Un petit mot de la rédaction

Il ne vous échappera pas que la diffusion de ce retour du CE du 24 avril est un peu tardive et, quand vous l'aurez lu, qu'il est également plus expéditif qu'à l'accoutumée, tout ceci étant dû à des soucis personnels du rédacteur, merci de l'en excuser.

## CE - ASC – Résolutions

### Médiathèque Olivier De Serres

« Les élus votent la prise en charge du loyer de la médiathèque Olivier de Serres sur le budget de fonctionnement. Budget prévisionnel 2014 : 37 941 €. »

10 voix pour, 5 abstentions

Cette résolution fait suite à la fin de non recevoir exprimée par la direction en réponse à la résolution adoptée le mois dernier lui demandant d'exonérer le CE du montant de la location de la salle. Elle permet de déporter cette dépense contrainte sur le budget de fonctionnement du CE remettant du même coup le montant à disposition des prestations destinées aux salariés. Ainsi votée souverainement par les élus elle contourne en toute transparence l'affectation aux ASC induite par la nature du poste dans une perspective comptable stricte. Il est probable que dans un futur plus ou moins éloigné la validité de ce point soit réexaminée au plan juridique, remettant en cause la prévalence du vote souverain des élus d'un CE sur des pratiques comptables en cours de réglementation ...

### Admission des stages sur le bouquet Sport Passion Culture Billetterie

« Les élus décident la prise en charge des stages et cours quelles que soient la périodicité et la durée sur le bouquet Sport Passion Culture Billetterie. Cette mesure s'applique avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2014. »

15 voix pour

Cette évolution soutenue par la CFE-CGC répond à la demande de nombreux salariés.

### Renouvellement abonnements journaux et revues médiathèque Olivier de Serres

« Les élus votent le renouvellement des abonnements pour la médiathèque Olivier de Serres :

- liste A : 36 abonnements pour un budget de 3 696,77 euros,
- liste B : 30 abonnements pour un budget de 1 898,93 euros. »

8 voix pour la liste A, 7 voix pour la liste B

La différence entre les listes A et B tenait entre autres à la suppression des abonnements aux quotidiens nationaux alors que la médiathèque n'est ouverte que deux jours par semaine ... un résultat de vote sans doute non dénué de clientélisme.

### Eligibilité des ouvrants droits aux prestations du CE

Revue intégrale des conditions d'ouvrant droit et ayant droit aux prestations.

5 voix pour, 1 abstention, 9 voix contre

La résolution est très longue et reprenait l'intégralité des conditions pour ouvrants et ayants droits. L'évolution majeure proposée était l'ouverture du statut d'ayant droit aux enfants non à charge mais pour lesquels une pension alimentaire est versée, c'est autour de ce point que le vote s'est articulé. Les votes (très) majoritairement contre ont été pour certains justifiés par l'absence de mesures corrélées visant à verser directement les prestations aux bénéficiaires des pensions alimentaires. Soit, mais quelles motivations pour les autres opposants ?

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

### Vos correspondants CFE-CGC :

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIERE  
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN  
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI  
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY  
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC

## Nouveau montant du budget ASC

« Les élus votent le nouveau montant du budget ASC : 3 418 940,08 euros. »

15 voix pour

Vote technique et réglementaire, ce nouveau montant est du au calcul définitif de la dotation de l'entreprise, ce montant est au final supérieur de 250 K€ au budget prévisionnel voté précédemment en baisse de 5% par rapport à 2013 compte tenu de l'évolution de l'effectif à périmètre constant mais sans tenir compte de l'intégration des salariés d'ex Orange France SA.

## Affectation du complément de budget ASC

« Les élus votent comme répartition budgétaire :

- choix A : l'application des pourcentages votés au CE de janvier 2014,
- choix B : demandent à la commission ASC de proposer une nouvelle clé de répartition pour le CE du mois de mai. »

8 voix pour le choix A, 7 voix pour le choix B

La révision significative à la hausse du budget nécessitait une orientation politique sur l'emploi du complément. La commission ASC n'a pas été mandatée par le CE pour remettre une copie cohérente ... malgré les explications fournies entre autres par la CFE-CGC sur la stérilité d'une stricte application des pourcentages alloués ceux-ci étant corrélés à des hypothèses de sollicitation ayant défini les barèmes associés à la plupart des prestations, plus de montant ne fera pas plus de participants et à prestations et barèmes constants la machine à générer du reliquat est (re)lancée ... faut-il préciser qu'à 8 voix contre 7 on retrouve les blocs d'organisation syndicales en opposition sur les ASC à Fonctions Support depuis le début de la mandature, pensez-y pour la prochaine !

## Affectation du complément de budget ASC – résolution proposée unilatéralement par FO

« Résolution FO budget ASC 2014 suite à modification de la dotation employeur :

La dotation est en hausse de 251 200 € par rapport au budget prévisionnel. FO propose d'affecter ce surplus en totalité sur la prestation Vacances et de revoir en conséquence à la hausse le montant des prestations Vacances par tranches de QF.

La prochaine commission ASC sera chargée de soumettre aux élus les montants et les modalités de cette prestation revue à la hausse. En effet, les salariés plébiscitent la prestation Vacances et éprouvent de plus en plus de difficultés à financer leurs vacances compte tenu de la baisse continue de leur pouvoir d'achat. »

3 voix pour, 4 abstentions, 3 voix contre (résultats à confirmer par le PV officiel à venir en raison de doutes sur le nombre de votants)

Cette démarche unilatérale de FO était bonne sur son fond mais regrettable dans son improvisation unilatérale, un peu de concertation ne nuit pas, d'autant plus que CFE-CGC et FO (ainsi que la CFTC) sont en phase sur les ASC depuis le début de la mandature et ont mené de nombreuses initiatives communes, les abstentions du vote sont donc de bienveillance, le bloc opposé aurait dans tous les cas mobilisé ses élus afin de neutraliser la résolution.

## Bilan emploi 2013, perspectives 2014 – rien de neuf, pas même le départ des vieux...

La Commission Emploi a souligné la hausse des TPS et les surcharges de travail qui apparaissent un peu partout faute de remplacements, ainsi que la difficulté à suivre les évolutions faute de chiffres pro forma (multiples évolutions d'organisation) et à des niveaux d'analyse trop agglomérés. Au bout du bout l'effectif global Fonctions Support est prévu en baisse de 11%.

11 abstentions, 4 voix contre

## Bilan Social 2013 – autres chiffres pour les mêmes tristes constats

Le bilan social est disponible sur l'intranet, on y remarque la progression du télétravail mais aussi d'autres effets de la politique d'emploi dont l'augmentation des maladies et accidents, et plus particulièrement une hausse sérieuse des arrêts maladie en bande F et G, les managers ne sont épargnés ni du vieillissement ni de l'accroissement des charges de travail.

9 abstentions, 6 voix contre

## Supply-Chain France – Evolution d'organisation au contrôle de gestion – doutes sur le futur

Le projet modifie la répartition des tâches entre les équipes des sites de Gentilly et Eysines, à priori de façon construite et enrichissante pour les salariés, mais prévoit aussi leur sortie de l'entité et un rattachement au Contrôle de Gestion Orange France, autre ligne managériale et autre périmètre social, sans garantie formelle de pérennité du schéma cible proposé.

## Information à propos de Buyin – peu de chiffres, mais celui du retour de 7 salariés ...

Cette présentation était très attendue, première depuis la création de la joint-venture en 2012, la déception a été à hauteur de l'attente. On attendait tout spécialement un bilan des « savings » (économies) promis à l'origine par feu le précédent directeur de GSSC, que nenni, secret et indépendance de la filiale oblige. On y a par contre appris que le département analyse de la valeur serait réduit (de 39 personnes à 21) et en partie réintégré dans les maisons mère d'origine, dont 7 personnes vers Orange parmi lesquelles les 6 qui en étaient issues, ce retour étant garanti sur la base du volontariat ... !!!

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

### Vos correspondants CFE-CGC :

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIÈRE  
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN  
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI  
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY  
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC